

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

C3RD - Centre de recherche sur les relations
entre le risque et le droit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Institut catholique de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Pierre Bonin, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Pierre Bonin, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M. Sébastien Bernard, Université Grenoble Alpes - UGA
Mme Aurore-Angélique Hyde, Université de Reims Champagne-Ardenne -
Urca
Mme Marjolaine Monot-Fouletier, Institut catholique de Lyon - UCLY
M. Jean-Christophe Saint-Pau, université de Bordeaux

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Isabelle Bon-Garcin

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit
- Acronyme : C3RD
- Label et numéro : E 2026
- Composition de l'équipe de direction : Mme Delphine Pollet-Panoussis, Professeure de droit public des Universités catholiques (HDR) et Mme Lina Williatté, Professeure de droit privé des Universités catholiques (HDR).

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SHS2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le C3RD s'intéresse aux relations entre les risques et le droit et aux effets de l'intégration du risque dans le droit, en voulant établir des liens avec d'autres disciplines (histoire, science politique, relations internationales, économie, criminologie et linguistique). Le centre s'est donné deux axes : les risques du droit et les risques dans le droit. Dans la période qui a suivi la dernière évaluation, il s'est restructuré autour de cinq thématiques transversales, ayant chacune un directeur pour les animer : 1- Vulnérabilités, 2- Numérique et technologies émergentes, 3- Approches critiques et globales de la sécurité, 4- Éthique des organisations, 5- Transformations des normativités.

Jusqu'à présent, l'unité a peu fait évoluer ses thématiques, cette stabilité étant présentée comme un gage de leur pertinence et de leur cohérence, et la garantie de recherches menées dans la durée.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit (C3RD) a été créé en 2006. Après une croissance importante, particulièrement du nombre de professeurs, il compte 76 membres (associés et doctorants compris, soit 45 professeurs et maîtres de conférences) sur les deux sites de l'université : Campus de Lille (pour plus des quatre cinquièmes des effectifs) et d'Issy-les-Moulineaux.

Le C3RD est implanté dans un espace consacré, au cœur de la faculté de droit, de façon volontairement très visible afin de faire connaître les activités de recherche. Il bénéficie d'une centaine de m² (bibliothèque, salles de réunion, bureaux pour les doctorants, lieux de travail des personnels d'appui), mais s'y ajoute de fait tous les espaces de la faculté qui bénéficient à ses membres dans leurs activités de recherche, par exemple les bureaux. Un studio digital à Issy-les-Moulineaux sert également de support à des recherches particulières. Dans l'ensemble, la contrainte immobilière ne paraît pas un problème et les besoins nouveaux ont jusqu'à présent toujours trouvé satisfaction, permettant des conditions de travail d'un confort tout à fait appréciable. Tous les membres de l'unité, doctorants compris, disposent ainsi de bureaux, *a minima* partagés.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité de recherche a un périmètre qui correspond à celui de la Faculté de Droit de l'Institut Catholique de Lille (ICL). Le doyen de celle-ci est un interlocuteur majeur, dans un fonctionnement assez vertical, puisqu'il détermine l'essentiel de la dotation récurrente de l'unité, répartit aussi les moyens humains et immobiliers, cruciaux en période de croissance, et joue un rôle essentiel dans la répartition des charges de service des professeurs et maîtres de conférences. L'ICL, qui rassemble au total six facultés (chacune ayant une ou plusieurs unités de recherche), offre l'aide de son Service d'appui, d'internationalisation, de restitution et de valorisation de la recherche et des études doctorales (ingénierie des projets, communication). Il dispose également d'un conseil scientifique composé des directeurs d'unités pour le pilotage de la recherche, qui devraient se transformer en conseil des directeurs et être remplacé par un conseil scientifique à la composition élargie (en incluant en particulier des doctorants élus). Des appels à projets internes, avec une incitation interdisciplinaire, permettent à l'unité d'obtenir un soutien supplémentaire pour certains de ses projets. Au niveau supérieur — la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille, dite Université catholique de Lille, qui rassemble l'Institut Catholique de Lille et diverses écoles —, une commission de la recherche assure la cohérence de la politique scientifique, les membres d'unités de recherche y sont représentés. L'unité peut solliciter des soutiens, en particulier des cofinancements, auprès de la Fédération. La même personne cumule les fonctions, pour la recherche, de vice-recteur de l'Institut et de vice-président de la Fédération. Outre son rôle de pilotage, il peut attribuer des primes exceptionnelles pour performances scientifiques, sur proposition du directeur d'unité.

L'ensemble vise à promouvoir les collaborations, et en particulier a permis d'assurer l'émergence de chaires

portées par le C3RD : Enfance-Famille, Santé numérique, Compliance et reporting extrafinancier. Le C3RD fait partie depuis le 1er septembre 2021 de l'École Doctorale polytechnique Hauts-de-France. La direction du C3RD ou d'autres représentants siègent dans différentes instances (dont le conseil scientifique de l'ICL), ce qui permet d'assurer la bonne intégration de l'unité au sein de son environnement. La désignation de la direction bicéphale de l'unité par le doyen va dans le même sens, ainsi que la présence de membres de l'unité dans d'autres fonctions participant à l'activité et à l'animation scientifique de la tutelle. Autre marque de la bonne intégration de l'unité dans son environnement immédiat : sur la période de référence, des formations de Master ont été créées ou sont en train de l'être, en lien direct avec les thématiques de recherche spécifiques de l'unité.

L'implantation isséenne de l'unité apporte des forces supplémentaires et permet de diversifier les réseaux de connexions. En effet, les membres de l'unité fondés sur le site d'Issy-les-Moulineaux travaillent en lien avec des collègues des Universités Paris 1 et Paris 2 et un partenariat avec l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation est en cours. Cependant, les liens avec les universités parisiennes mériteraient d'être formalisés.

Au niveau national et international, l'unité dispose de nombreux partenariats (tous les textes organisant les collaborations de la faculté comportent un volet recherche, plus ou moins investi ensuite par les acteurs), mais sans en dégager une stratégie particulière. Il en va de même pour les nombreuses affiliations à des réseaux de recherche ou à des sociétés savantes des membres de l'unité, ainsi que la participation à des comités de rédaction. Néanmoins, l'investissement dans les réseaux (national, européen et international) des universités catholiques est notable : ils procurent l'accès à quelques financements et surtout constituent un cadre favorable pour tisser des liens avec plus de deux-cents partenaires.

Il est également fait état de liens avec les structures professionnelles du droit, au niveau local comme au niveau national ainsi que les collectivités locales.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	14
Maîtres de conférences et assimilés	31
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	3
Sous-total personnels permanents en activité	48
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	8
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	16
Sous-total personnels non permanents en activité	24
Total personnels	72

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
ICL	45	0	3
Total personnels	45	0	3

AVIS GLOBAL

Si la recherche était à l'Institut catholique de Lille, de l'aveu même des intéressés, marginale et dispersée voici plus d'une dizaine d'années, un effort constant de professionnalisation s'est depuis traduit par une croissance notable des effectifs (qui suit celle des étudiants), des moyens et des résultats, et singulièrement pour la période qui court depuis la dernière évaluation. Cette croissance, qui est aussi explicitement présentée comme une recherche de légitimité, et l'intégration au sein de l'École Doctorale polytechnique Hauts-de-France qui en a constitué une marque, s'accompagne d'un souci d'intégration qui se manifeste par de nombreux partenariats, particulièrement internationaux. En résultent, par exemple, le cycle de conférences « Human Rights », associant le Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law de Heidelberg en Allemagne ou encore la MasterClass « Global Actors for Peace », organisée annuellement et qui fédère les chercheurs français et étrangers du réseau du C3RD depuis 2018. Des partenariats sont aussi noués avec notamment l'Université de Namur et celle de Louvain-la-Neuve (Belgique), de Passau (Allemagne), de Liverpool Hope (Royaume-Uni), d'Unisinos et de Fortaleza (Brésil) ou encore d'Amsterdam (Pays-Bas).

La production scientifique est relativement importante (572 publications sur la période 2018-2023 pour une équipe de 45 enseignants-chercheurs, dont 42 ouvrages, 218 articles, 133 chapitres d'ouvrages) chez des éditeurs classiques (Daloz, LexisNexis, PUF, Documentation française, Larcier, Mare et Martin...) et dans des revues à comité de lecture (Ajda, AJ Famille, Semaine juridique...). Elle porte tant sur des thèmes classiques dans une perspective d'actualité (e.g. La spécialisation de la responsabilité civile) que sur des thèmes nouveaux (e.g. Drones et droit, Institut Francophone pour la justice et la démocratie, coll. Transition et Justice, tome 35, 2023 ; Les blockchains et les smart contracts à l'épreuve du droit, Larcier, 2020) ou originaux (Approches extraoccidentales de la paix et de la sécurité : une anthologie commentée ; L'enfant et le sexe, Daloz, coll. Thèmes et Commentaires, 2021). Certains travaux sont en anglais (e.g. New technologies, telemedecine, ehealth, data, What are you talking about ? the lawyer's point of view ; With a Little Help from My Friends' Facing Rule of Law and Human Rights Backlashes Within the EU) et/ou à dimension comparatiste (e.g. Djibouti's Foreign Policy in International Institutions : The Big Diplomacy of a Small State). De nombreuses manifestations scientifiques ont été organisées sur la période d'observation (98 événements scientifiques : e.g., Les entreprises à l'épreuve du devoir de vigilance, 2023 ; plus de 230 participations à des conférences, soit sur invitation, soit en réponse à des appels pour des colloques à comité de sélection).

Les membres de l'unité répondent fréquemment à des appels à projets et sont sollicités pour intégrer des projets portés par d'autres (e.g. le projet PIA4 ExcellenceS Euro-Tell, New EUROpean Experiential and Transition based Learning Model- ANR-22-EXES-0006). La participation à des projets de recherche a pu aboutir à la création de chaires d'excellence au sein de la Faculté de droit de l'Institut catholique de Lille, notamment la Chaire Enfance et Famille, créée en 2019 et la Chaire Droit et Ethique de la santé numérique.. La titulaire de la chaire Droit et Ethique de la santé numérique bénéficie d'une expertise rare en France qui a conduit le ministère de la Santé à lui confier une mission.

L'entrée dans la maturité pour la recherche à l'ICL suppose maintenant que des priorités soient structurées. Or l'extrême imbrication de l'unité dans son environnement immédiat, qui en soi est porteuse d'effets vertueux, mais revient à en faire la face consacrée à la recherche de la faculté de droit, amène parfois à une insuffisante distinction des activités. Ainsi on s'étonne que, dans le rapport d'autoévaluation d'un centre de recherche, il soit porté au bilan de ses activités des mesures en faveur de la réussite en licence grâce à un financement NCU (même s'il est expliqué, mais ailleurs, que celui-ci comprend un volet d'initiation à la recherche). Le fonctionnement de l'unité se produit d'ailleurs dans un environnement où la prise de décision s'opère de façon très verticale, mais avec pour résultat positif une grande efficacité et une évidente agilité en matière d'allocation et d'accroissements des moyens, y compris humains et surtout immobiliers. Cette flexibilité, qui se manifeste aussi dans les contrats doctoraux cofinancés, les possibilités de modulation de service, etc., est un atout à faire valoir, tout comme les 98 événements scientifiques qui ont été organisés (e.g., Les entreprises à l'épreuve du devoir de vigilance, 2023), ainsi que plus de 230 participations à des conférences, soit sur invitation, soit en réponse à des appels pour des colloques à comité de sélection. Néanmoins une telle centralisation peut produire un manque d'appropriation des ambitions stratégiques, qui s'exprime par une présentation s'en tenant largement à la description, sans toujours oser l'analyse.

La profusion des informations apportées traduit peut-être une difficulté à définir, autrement que dans la construction de catégories descriptives, la tonalité scientifique du C3RD, sa "marque". Ce relatif manque de netteté ou ce trop plein d'ambitions résulte sans doute, et c'est un point tout à fait capital à porter à son crédit, de la considérable croissance, en effectif et en rayonnement, connue depuis la dernière évaluation, avec une École Doctorale, des directeurs et des doctorants. Il faut également souligner que cette transformation ne s'est

pas produite au détriment de l'inscription de l'unité dans son environnement. Bien au contraire, mettre ses recherches et son expertise au service de la société demeure une des priorités qu'elle affiche et, bien plus important, une pratique effective. On peut citer le projet bus de l'accès au droit, en partenariat avec le barreau de Lille, qui permet de mettre à disposition des permanences juridiques gratuites qui sont coordonnées par des doctorants financés par le projet. Par ailleurs, les membres de l'unité ont pu être auditionnés par l'Assemblée nationale et le Sénat et partagent régulièrement leur expertise dans les médias nationaux et régionaux (France Culture, France Inter, RFI, La Croix, Le Monde, Libération, Le Figaro, Grand Continent/ENS, The Conversation, etc.).

Autre marque de croissance : le dédoublement avec le campus d'Issy-les-Moulineaux ajoute de la complexité dans le fonctionnement, tout en ouvrant assurément de nombreuses possibilités par insertion dans des réseaux parisiens (par exemple des collaborations avec les avocats aux conseils) à mesure qu'une taille critique est atteinte (M2, HDR et donc à terme doctorants). Le changement d'échelle récent n'a pas non plus provoqué d'effet de fragmentation, la mobilisation massive de tous les membres de l'unité pour l'évaluation et l'expression de leur dynamisme en administrent au besoin la preuve. Il appartient donc à l'unité de se montrer à la hauteur de sa brève, mais belle histoire et de se donner les moyens d'un rayonnement et d'une reconnaissance à la hauteur de la taille qu'elle a acquise et de la place qu'elle a prise.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Parmi les points positifs à porter au crédit du C3RD depuis la dernière évaluation et les recommandations qui avaient été faites, il y a d'abord l'intégration dans une École Doctorale. Ce changement permis par le rapprochement avec l'Université polytechnique des Hauts-de-France s'est traduit par une augmentation mécanique et d'ailleurs attendue du nombre des doctorants (14 à l'heure actuelle, sans avoir à passer par le lourd système des cotutelles). Ce portage des doctorants par l'intégration à une école doctorale est également cause de leur meilleure participation à la vie de l'unité, avec des séminaires qui leur sont spécifiquement consacrés, en particulier en vue de la soutenance. Des incitations concrètes sont mises en place en faveur de directeurs de thèse (prime lors des soutenances effectives, augmentation du temps de recherche au prorata du nombre de doctorants encadrés).

Corrélativement, le nombre de membres en situation de diriger les thèses a également doublé sur la période de référence, alors que son augmentation avait été également recommandée. Cinq habilitations ont été soutenues, deux autres soutenances sont prévues dans les temps à venir et l'unité affiche une volonté ferme de persévérer dans cette voie. Des dispositifs de soutien (allègement de la charge d'enseignement en particulier, prise en charge des frais...) bénéficient aux collègues qui achèvent leur mémoire d'habilitation et le titre leur ouvre un accès à un poste de professeur (après l'avis du conseil scientifique et le filtre du doyen) qui semble presque systématique.

Un effort a également été mené pour mieux cerner les objets scientifiques spécifiques de l'unité. Cet effort s'est en particulier traduit par une redéfinition des axes qui sont passés de quatre à cinq, avec la mise en place d'un important travail de réflexion collective à l'occasion d'Assises de la recherche en 2022. La redéfinition s'est opérée non pas par une transformation des perspectives, mais par une meilleure appréhension et définition des intérêts cognitifs qu'expriment spécifiquement les recherches menées au sein de l'unité.

Enfin, les supports de publication, dont certains étaient trop récurrents et pas assez reconnus (Chronique "Risques et droit" des *Petites affiches*), ont fait l'objet d'une nette diversification. La capacité à accéder à des publications à fort rayonnement et diverses a fait l'objet d'un point d'attention lors des recrutements. La suggestion que les manifestations scientifiques organisées donnent plus systématiquement lieu à des publications, même si toutes évidemment n'ont pas une telle vocation, a également été entendue. Un mécanisme de primes permet d'encourager l'investissement scientifique.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques sont clairement exposés et ont le mérite de rassembler la plupart des membres de l'unité dont le nombre de membres permanents a pourtant considérablement augmenté depuis la dernière évaluation. Ces objectifs sont en cohérence avec ceux posés au niveau facultaire : interdisciplinarité, internationalisation, valorisation du service à la société, montée en expertise par des mécanismes incitatifs à la soutenance d'HDR, politique doctorale favorisant l'insertion professionnelle des doctorants. Les objectifs scientifiques sont également en cohérence avec les thématiques universitaires de l'ICL.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources de l'unité semblent satisfaisantes. Un doublement de la dotation récurrente a eu lieu au cours de la période examinée et atteint 103 K€ en 2023, ce doublement étant à relier à l'augmentation des effectifs. Sans être négligeables, les ressources propres sont très variables d'une année sur l'autre (de 2 à 23 K€ par an).

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le rapport d'autoévaluation décrit précisément le fonctionnement de l'unité qui dispose par ailleurs d'un règlement intérieur. Ce dernier précise notamment les conditions pour être membre titulaire ou associé à l'unité ainsi que les rôles respectifs de la direction et du conseil scientifique. Si l'ensemble paraît remarquablement organisé, le fonctionnement semble assez hiérarchique (absence d'élection, même consultative, par exemple pour la composition du conseil scientifique ou lors de la désignation de la direction) et aucune disposition ne prévoit l'association des doctorants à une instance de gouvernance. À ce stade, ceux-ci ont simplement formé une association. On note lors de l'évaluation que l'actuel conseil scientifique de l'ICL doit se transformer en un conseil des directeur d'unités intégrant des doctorants élus.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Si les deux axes originels de l'unité — "Les risques du droit" et "la gestion des risques par le droit" — sont particulièrement stables depuis de nombreuses années, le nombre et l'intitulé des thématiques ont été affinés avec le temps. Les quatre thématiques avancées lors de l'évaluation précédente (les risques émergents, l'alerte, les vulnérabilités et la sécurité) ont été partiellement revues et l'unité met en avant depuis 2022 cinq thèmes : Vulnérabilités ; Numérique et technologies émergentes ; Approches critiques et globales de la sécurité ; Éthique des organisations ; Transformations des normativités. Cette approche permet de rassembler l'essentiel des membres dont l'effectif a pourtant nettement augmenté. On peut souligner la capacité à procéder à des ajustements pragmatiques mettant en cohérence thématiques conservées et expertises à disposition.

Par ailleurs, l'unité a su mettre en place un fonctionnement institutionnel permettant d'assurer la pérennité de la cohérence de ses objectifs scientifiques avec ceux du Pôle facultaire et de l'ICL, et avec les expertises de ses membres, notamment à travers le processus de nomination du directeur du C3RD et l'association des enseignants-chercheurs au temps de réflexion sur la stratégie de recherche, mais également à travers le rôle des responsables de thématiques dans le suivi de la cohérence des recherches menées par les enseignants-chercheurs qui y sont rattachés.

L'ambition scientifique a été soutenue par le recrutement important de nouveaux membres permanents ainsi que par la montée en expertise de l'unité à travers un accroissement du nombre d'HDR.

L'unité s'est également donné les moyens de ses objectifs en consolidant son réseau de recherche auprès de laboratoires nationaux et étrangers (en particulier dans le cadre de la thématique "Numérique et technologies émergentes"), en pérennisant ses partenariats auprès d'acteurs économiques et sociétaux (on pense en particulier au Défenseur des droits dans le cadre de la thématique "Vulnérabilités") et en créant, grâce à trois Chaires d'université, des relais entre la recherche et les acteurs de terrains (on pense en particulier à la Chaire "Éthique des affaires, Compliance, ESG & Sustainability Reporting").

La maturité atteinte, une taille critique maintenant suffisante et des recrutements récents permettent d'envisager que certaines réflexions collectives produites dans l'unité ajoutent à la perspective positiviste jusqu'alors dominante une tonalité d'épistémologie ou de théorie du droit.

Points faibles et risques liés au contexte

La manière dont est défini chacun des thèmes est souvent très large, faisant perdre en précision scientifique ce qui est gagné pour fédérer les membres de l'équipe. Ainsi, la thématique "Vulnérabilités", très transversale, croise largement les quatre autres. La notion de transformation du droit, entendue largement, peut englober à peu près toutes les sortes de recherches juridiques.

L'objectif scientifique d'internationalisation de la recherche n'a pas pu jusqu'à présent être soutenu par une expérience solide en matière de projets de recherche à l'échelle européenne.

La pertinence de la combinaison d'une présentation en deux axes, en cinq thématiques transversales et en trois chaires n'apparaît pas évidente. On ne comprend pas bien ce qu'apporte une telle complication.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur le plan financier, la dotation récurrente a considérablement augmenté au cours de la période examinée, passant de 46 à 103 K€. Cette forte croissance est à rapprocher de celle des effectifs de l'unité. Elle semble

aujourd'hui satisfaisante pour mener à bien l'activité projetée. Mérite aussi d'être relevé le financement sur fonds ICL de plusieurs contrats doctoraux. Conjuguées à une pratique habituelle du cofinancement, en particulier avec la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille, ses ressources semblent donner satisfaction à l'unité qui n'a jamais été contrainte d'opérer des choix douloureux dans le développement de ses activités.

Sur le plan humain, les effectifs du CR3D ont nettement progressé au cours de la période sous revue. Du point de vue du personnel d'appui, un travail de recrutement et de rationalisation des missions a été effectué, de sorte que le CR3D bénéficie désormais de deux chargés de mission et d'un assistant de recherche, ce dernier étant plus spécifiquement affecté à la chaire Enfam. S'y ajoute un Grant service rattaché au vice-rectorat recherche de l'ICL, particulièrement consacré à l'aide au montage de projet ERC.

Des services de communication permettent de faire le lien entre les différents échelons institutionnels afin de soutenir la visibilité des travaux de recherche.

Pour ce qui est des doctorants, l'offre de formation est importante et transparente (Guide de la thèse) ; un comité de suivi des thèses encadre leur travail, pour lequel ils disposent par ailleurs d'espaces consacrés favorisant à la fois le travail personnel et les interactions entre les doctorants. Tous les doctorants bénéficient d'un financement. Le dispositif Cifre est peu sollicité sans être inconnu, vraisemblablement en raison des possibilités d'accès à d'autres contrats, en particulier un contrat doctoral de droit privé assorti d'une charge raisonnable (200 heures sur l'ensemble de la durée du contrat) d'enseignement ou de participation aux activités de recherche (intervention en séminaire de recherche, missions d'ingénieur de recherche par exemple). Ce contrat est de trois ans, éventuellement prolongé d'une voire deux années. Deux ou trois thèses par an sont financées par cette voie. Avec beaucoup de souplesse, ces contrats doctoraux peuvent aussi être partiellement abondés par des entités extérieures. L'unité, forte de son intégration dans une école doctorale, ne souhaite pas multiplier exagérément le nombre des thèses, ayant le souci de l'intégration des diplômés.

Points faibles et risques liés au contexte

Les ressources propres sont très différentes d'une année sur l'autre : au cours de la période examinée, elles varient de 2 à 42 K€. L'unité est sensiblement dépendante de la recherche de fonds extérieurs. Cette irrégularité des ressources est susceptible de fragiliser le soutien d'une politique ambitieuse de développement (financements des thèses, financements des mobilités internationales notamment).

Le document d'autoévaluation ne permet pas de savoir dans quelle mesure une délibération collective a lieu lorsque des arbitrages financiers doivent être rendus et quels sont les critères permettant de hiérarchiser l'attribution des fonds.

Au sein des chaires, la coopération financière avec les partenaires ne paraît pas faire l'objet de formalisation, et le financement repose essentiellement sur l'ICL.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CR3D s'appuie sur des documents (charte du chercheur associé, règlement intérieur) qui décrivent précisément le fonctionnement de l'unité. Le document d'autoévaluation montre également comment il s'efforce de respecter la parité (par exemple, la composition du conseil scientifique et des commissions de recrutement est presque à l'équilibre) ; des Accords ont été élaborés en matière de lutte contre la discrimination et contre le harcèlement, également pour l'amélioration de la QVT.

Pour l'éthique de la recherche, la Fédération a mis en place en 2023 un comité « Éthique de la Recherche et d'Intégrité Scientifique », dont les membres de l'unité connaissent l'existence et auquel ils peuvent se référer, en particulier si les protocoles de leurs recherches (entretiens...) supposent des précautions particulières. Une cellule de veille contre les violences est également présente et identifiée sur le Campus. Une charte des thèses est aussi en voie d'achèvement qui prend en compte les problèmes déontologiques spécifiques.

À noter qu'un référent est nommé par la direction du C3RD, avec l'accord du doyen de la Faculté de Droit, pour coordonner les activités de recherche sur le site d'Issy-les-Moulineaux et permettre ainsi une cohésion entre les membres des deux sites.

En matière de ressources humaines, on note la mise en place de mécanismes d'accompagnement de la progression académique des membres de l'unité (incitation à la soutenance de l'HDR en particulier), d'accompagnements au développement et au dynamisme de l'École Doctorale (accompagnement financier des doctorants, mise en place d'un prix de mémoire en Master, intégration des doctorants à la vie scientifique de l'unité : ateliers, participations aux séminaires, montage de colloques). D'une façon générale, l'unité dispose

d'une souplesse enviable, par exemple pour moduler les charges d'enseignement en fonction des impératifs de recherche ou des responsabilités administratives.

Les membres de l'unité disposent d'un espace de travail consacré à la recherche favorisant le travail individuel et collectif, de fonds documentaires propres, d'un accès aux ressources numériques, de matériels informatiques ; ils sont soutenus financièrement pour la mise en place de séjours d'étude à l'étranger. Sur un plan plus technique et de protection des données, l'unité a mis en place une Charte informatique, des serveurs sécurisés, et dispose des services d'un DPO assisté d'une équipe.

Divers types de réunions (assemblée plénière, plusieurs séminaires, voire les assises de la recherche une fois par période d'évaluation) permettent d'organiser une vie scientifique collective au sein de l'unité et de faire circuler l'information. Les doctorants se sont récemment constitués en association qui sert d'interlocuteur à la direction et permet ainsi de compenser l'absence de représentants au sein des différents organes (sauf les assises de la recherche). Cette association pourra également à terme structurer un réseau d'anciens.

Enfin, l'unité promeut la science ouverte en recourant à la plateforme HAL, à l'utilisation de laquelle les membres de l'unité ont été formés.

Points faibles et risques liés au contexte

L'une des évolutions majeures ayant eu lieu au cours de la période examinée est le recrutement d'une vingtaine de doctorants, mais le CR3D ne paraît pas leur avoir fait de place dans son fonctionnement. En effet, si les doctorants semblent bien présents dans le cadre de "l'animation du C3RD" (cf. p. 7, qui mentionne que "tous les membres" participent aux réunions plénières, séminaires, "Assises de la recherche"), ils ne sont pas représentés dans le comité scientifique de l'unité ni dans les instances de recherche de la faculté ou de l'ICL. Il en va de même pour le personnel d'appui à la recherche.

La composition du conseil scientifique ne laisse aucune place à l'élection. D'une manière générale, le processus de décision semble assez hiérarchique, avec un rôle important du doyen dans les différentes procédures. Seul ce dernier est véritablement élu, même si la désignation du directeur de l'unité se fait après consultation des HDR, celle des responsables de thématiques par "cooptation" et que le fonctionnement de l'ensemble de l'unité est désigné comme globalement consensuel par les intéressés. Cette absence de formalisation des équilibres et des modalités de décision présente cependant un risque avec la complexification liée à l'augmentation des effectifs et dans l'hypothèse où la phase de croissance actuelle se ralentirait, qui peut amener à des arbitrages. Pour ce qui est du statut des enseignants-chercheurs, dans la répartition des charges (enseignements, recherche, charges administratives), la recherche ne représente que 40% du temps de travail, même si l'on note la possibilité de demander temporairement un accroissement de cette part pour répondre à un besoin ponctuel (projet "long et ambitieux", appel à projets remporté, nombre de doctorants encadrés). Ainsi, à propos du service pédagogique, il est attendu 240 heures équivalent TD par an (une soixantaine pour les doctorants).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

La croissance de l'unité (+ 55% d'effectif sur la période évaluée) et sa politique proactive d'accueil démontrent son attractivité. Elle veille, par exemple pour passer les HDR, à soutenir la carrière de ses membres en facilitant les aménagements de services lorsque cela est demandé (cinq HDR soutenues sur les quatre dernières années de la période évaluée). L'intégration de l'unité dans l'École Doctorale a également renforcé son attractivité à l'égard des doctorants (16 inscrits sur la période) qui bénéficient de formations spécifiques portées par des membres titulaires de l'unité et qui sont associés à la vie de cette dernière. L'attractivité de l'unité s'appuie également sur de nombreux partenariats et diverses invitations, l'ensemble étant cependant peu rationalisé et manquant de lisibilité. Les différents partenariats, notamment avec les unités étrangères, ne sont pas suffisamment formalisés. Leur pérennité n'est donc pas assurée.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ *L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*

4/ *L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'attractivité de l'unité se caractérise notamment par les partenariats nationaux et internationaux pérennes, noués avec d'autres centres à l'issue d'événements qu'elle avait organisés, tels que les séminaires annuels coorganisés avec le Centre d'histoire de Sciences Po Paris sur le thème de « La fabrique parlementaire de la laïcité », ou le cycle de conférences « Human Rights », associant le Max Planck Institute for Comparative Public Law and International Law de Heidelberg en Allemagne. On peut encore citer la MasterClass « Global Actors for Peace », organisée annuellement et qui fédère les chercheurs français et étrangers du réseau du C3RD depuis 2018. Des partenariats sont ainsi noués avec notamment l'Université de Namur et celle de Louvain-la-Neuve (Belgique), de Passau (Allemagne), de Liverpool Hope (Royaume-Uni), d'Unisinos et de Fortaleza (Brésil) ou encore d'Amsterdam (Pays-Bas). L'attractivité de l'unité peut aussi être perçue dans la perspective qu'elle offre à ses membres d'une recherche collective pluridisciplinaire (voir les thématiques de l'unité et l'interdisciplinarité de l'École Doctorale) et "utile à la société", d'une recherche individuelle encouragée à l'excellence (mécanismes d'accompagnement vers la soutenance d'HDR).

La croissance, notable, des effectifs, qui est en soi un signe d'attractivité, s'est accompagnée d'une augmentation proportionnelle des personnes consacrées à l'appui et au soutien de la recherche. Une partie du soutien administratif est également apporté par les moyens humains de la faculté (communication, commandes et réservations, accueil des collègues étrangers) ou de l'ICL (ingénierie de projet, soutien informatique).

Différents types de séminaires permettent des échanges scientifiques, en particulier un séminaire mensuel pour présenter des recherches en cours ou échanger avec l'auteur autour d'une parution récente.

La recherche dans l'unité se caractérise également par une bonne politique d'accueil des membres. Les nouvelles recrues salariées bénéficient notamment d'une demi-journée d'intégration et des moyens matériels et d'encadrement en interne sont mis à la disposition des doctorants (accès aux ressources, prise en charge des frais de déplacement pour recherche) qui, en rejoignant l'unité, pourront par ailleurs avoir la perspective de développer une recherche pluridisciplinaire. Une journée de la thèse existe depuis 2023 et les doctorants ont créé une association en 2024.

La politique d'accueil est évaluée lors de réunions organisées sous l'égide du vice-rectorat à la recherche afin d'améliorer l'accompagnement proposé, sous toutes ses formes, aux enseignants-chercheurs de l'unité pour leurs activités scientifiques.

Les chercheurs invités sont accueillis dans des conditions favorables. Ainsi une résidence appartenant à l'unité peut loger jusqu'à cinq personnes pour des séjours de recherche d'une semaine à six mois et chaque chercheur invité peut bénéficier d'un espace de travail, voire d'un bureau, et de l'accès aux services de documentation en ligne ou sur place. Par exemple, a bénéficié de cet accueil (en 2022 et 2023) une chercheuse brésilienne de l'Unisinos.

Les chercheurs associés sont partie prenante de l'unité et participent à ses travaux et à son activité. Ils peuvent par exemple prendre part aux comités de suivi individuel des doctorants.

Plusieurs membres de l'unité appartiennent à des sociétés savantes nationales et internationales (e.g. Société de législation comparée, Trans Europe Experts, Comité d'histoire parlementaire et politique, European Law institute, Business and Financial Law SIG, International Law Association – Comité Human Rights in Times of Emergency) ou ont apporté leur expertise dans le cadre de groupes de travail institutionnels (ex. Groupe de travail sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant du Conseil de l'Europe). Des membres du C3RD assument également des responsabilités éditoriales (ex. membre du comité éditorial de l'Annuaire français des Relations internationales ; membre du comité de rédaction de la Revue internationale de politique comparée ; membre du comité de rédaction de la Revue de droit de l'Union européenne).

Les membres de l'unité jouissent d'un rayonnement certain. En témoigne, sur la période évaluée, plus de 230 participations à des conférences soit sur invitation soit en réponse à des appels pour des colloques à comité de sélection, mais aussi l'attribution de contrats de recherche (mission de recherche droit et justice, division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe). Neuf membres de l'unité ont été lauréats de prix ou de distinctions (Prix Albert Viala, Institut de France, prix scientifique, éd. L'Harmattan) ; la reconnaissance de l'expertise de certains membres est attestée en particulier par la sollicitation de la CNDA (quatre enseignants-chercheurs y sont assesseurs), du Défenseur des droits (un enseignant-chercheur est délégué du DD, un autre agent du DD). Les membres de l'unité répondent fréquemment à des appels à projet ou sont sollicités pour intégrer des projets portés par d'autres. On peut citer par exemple le projet PIA4 ExcellenceS Euro-Tell (New EUROpean Experiential and Transition based Learning Model (ANR-22-EXES-0006), relatif aux transitions sociétales dans trois champs thématiques (Silver society et handicap ; Ville intelligente, territoires et mobilités ; Industrie du futur pour un impact positif sur l'environnement et l'humanité). La participation à des projets de recherche a pu aboutir à la

création de chaires d'excellence (e.g. la chaire Droit et Ethique de la santé numérique). La titulaire de la chaire bénéficie d'une expertise rare en France qui a conduit le ministère de la Santé à lui confier une mission. Les fonds propres obtenus dans le cadre des projets de recherche permettent en partie de financer les doctorants, et sinon, le dispositif Cifre est utilisé.

L'unité bénéficie d'un espace de travail consacré, et même d'un confort matériel pour les activités de recherche qui n'est pas connu dans d'autres établissements, et de ressources documentaires importantes ; la qualité de l'environnement de travail est garantie par nombre de chartes et accords autour de la lutte contre la discrimination, la promotion de la parité, la qualité de vie au travail.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

En dépit des bonnes conditions d'accueil, l'unité ne semble pas avoir reçu un nombre important de chercheurs invités. Les possibilités de financement des déplacements internationaux des membres de l'unité sont contraintes. Si des contacts internationaux existent, une stratégie internationale n'est pas perceptible au sein de l'unité (ni jusqu'à présent de l'ICL qui n'a que très récemment créé la fonction de vice-recteur chargé des relations internationales).

Il n'est pas fait mention d'appui substantiel à ses membres pour répondre aux appels à projets ni pour décharger les chercheurs dans la gestion des projets remportés (deux chargés de mission consacrés, pour plus de quarante enseignants-chercheurs).

Le statut des enseignants-chercheurs révèle un temps de recherche contraint, avec 60% du temps consacré à l'enseignement et aux charges administratives. Un allègement de service en début de carrière serait de nature à faciliter l'investissement scientifique des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés, au lieu d'attendre qu'ils aient fait leurs preuves pour obtenir l'accès à des conditions plus favorables.

Le dispositif Cifre est très peu utilisé (une seule thèse ainsi financée).

L'ICL gagnerait à s'ouvrir davantage vers des membres extérieurs lors des commissions de recrutement des enseignants-chercheurs et dans la composition des comités de suivi de thèse.

Le peu d'investissement dans l'identification par les disciplines ou les sous-disciplines, sans doute lié à l'absence du prisme du CNU, même partiellement compensée par l'organisation des départements d'enseignement, nuit à la visibilité et à la reconnaissance des travaux et des membres de l'unité. Cette proposition est d'autant plus pertinente que les effectifs ont augmenté.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est importante, variée, et légitimée par la qualité des supports de publications chez des éditeurs classiques. Les publications sont cependant ponctuelles. Les ouvrages collectifs permettent de fédérer une diversité de contributeurs dont la notoriété est relative. Au regard du nombre d'enseignants-chercheurs (44), la production est proportionnée même si on observe une différence d'activité, et des non-publiants. La production est intègre, éthique, et accessible. Les projets collectifs s'organisent aisément autour du projet global (relation entre risque et droit) relativement large. Cependant, le cadre épistémologique de ce projet mériterait d'être mieux défini.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique est relativement importante (572 publications sur la période 2018-2023 pour une équipe de 45 enseignants-chercheurs, dont 42 ouvrages, 218 articles, 133 chapitres d'ouvrages) et variée. Elle porte tant sur des thèmes classiques dans une perspective d'actualité (e.g. la spécialisation de la responsabilité civile) que sur des thèmes nouveaux (e.g. Drones et droit, Institut Francophone pour la justice et la démocratie,

coll. Transitions et Justice, tome 35, 2023 ; Les blockchains et les smart contracts à l'épreuve du droit, Larcier, 2020) ou originaux (Approches extraoccidentales de la paix et de la sécurité : une anthologie commentée). Certains travaux sont en anglais (e.g. New technologies, telemedecine, ehealth, data, What are you talking about ? the lawyer's point of view ; With a Little Help from My Friends' Facing Rule of Law and Human Rights Backlashes Within the EU) et/ou à dimension comparatiste (e.g. Djibouti's Foreign Policy in International Institutions: The Big Diplomacy of a Small State)

Les supports de publications sont variés (Ouvrage, chapitre, article, rapport) chez des éditeurs classiques (Dalloz, LexisNexis, PUF, Documentation française, Larcier, Mare et Martin...) et dans des revues à comité de lecture (AJDA, AJ Famille, Semaine juridique...). Les anciens doctorants peuvent bénéficier d'un appui financier pour la publication de leur thèse, sans que celle-ci ne soit systématique. Certaines le sont dans la collection "Droit, société et risque" chez L'Harmattan.

La production est proportionnée au nombre d'enseignants-chercheurs (45 enseignants-chercheurs dans le DAE, 72 personnels de l'unité dans le tableau Excel)

La production est intègre et éthique par l'utilisation d'un logiciel antiplagiat et une relecture par les pairs. Elle est accessible par HAL.

La volonté de promouvoir les bonnes pratiques en matière de développement durable et d'écologie est également affichée.

Un comité d'éthique de la recherche et d'intégrité scientifique vient d'être mis en place par l'Institut catholique de Lille, composé pour plus de moitié de personnalités extérieures. Outre son rôle de référent pour les recherches qui pourraient soulever des questions déontologiques, il peut être saisi si un fonctionnement trop hiérarchique compromet la liberté de la recherche. Cette situation cependant ne s'est jamais rencontrée jusqu'à présent.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les publications sont ponctuelles, sans que les enseignants-chercheurs soient titulaires de chroniques régulières assurant une forte visibilité, ou identifiés comme auteurs récurrents d'une revue.

Parmi les articles, on dénombre surtout des notes de jurisprudence au détriment d'articles de fond.

Les ouvrages collectifs fédèrent des contributeurs sans que l'on identifie toujours des auteurs importants de la doctrine française (par exemple en droit civil ou en droit pénal), ou une pluralité de collaboration nationale ou internationale.

La recherche sur des thématiques transversales doit pouvoir continuer de ménager sa place à une expertise disciplinaire.

Les publications ne s'appuient pas sur des projets de recherche (ANR, IERDJ...).

Du personnel qui ne publie pas peut être identifié sans que l'unité de recherche propose une incitation pour le retour à une activité de recherche.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité inscrit fortement ses activités de recherche dans la société et prend en compte l'utilité sociale de ses travaux. Elle interagit avec le monde non académique, par exemple pour le financement de doctorants. Elle développe des produits à destination du monde culturel, économique et social, par des expertises. Elle partage ses connaissances avec le grand public par des moyens de communication.

1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité établit des partenariats avec des entreprises et des professions libérales (cabinets d'avocat, ordre des avocats de Lille, Conseil des barreaux européens). Par exemple, le projet bus de l'accès au droit, en partenariat avec le barreau de Lille, permet de mettre à disposition des permanences juridiques gratuites qui sont coordonnées par des doctorants financés par le projet. L'unité participe à la formation continue des professionnels par ses colloques et conférences. Les différents axes dans le bilan de leur activité ont veillé à mettre en avant ces interfaces avec la société civile et témoignent ainsi de l'importance de ce volet de ses activités pour l'unité.

Plusieurs enseignants-chercheurs (13) participent également à des activités auprès des pouvoirs publics : rapports destinés à l'exécutif ; auditions par le Parlement ; expertises auprès d'institutions (département d'éthique de la délégation du numérique en santé du ministère de la santé, Défenseur des droits, Cour nationale du droit d'asile). D'autres peuvent avoir une activité de praticiens, avec parfois une activité universitaire à temps partiel.

L'ensemble de ces collaborations prend des formes diverses : chaires, contrats de recherche ou autres formes d'accords formels, partenariats plus informels autour de la participation au financement d'une activité scientifique.

Les chercheurs de l'unité participent aussi à des actions de vulgarisation (ouvrages grand public, publications d'articles, interview, tribunes dans la presse, interventions télévisées ou radiophoniques...). Les manifestations du C3RD peuvent s'appuyer sur des médias de l'établissement (Radio UCL, Plateau TV). Certaines de ces actions sont plus particulièrement destinées à un public lycéen, particulièrement dans l'enseignement catholique.

Un effort de communication a également été réalisé au cours de la période examinée : mise à jour du site Internet du C3RD, publication des CV des chercheurs, comptes Twitter et LinkedIn, mise en ligne de certains séminaires, etc.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité n'accueille pas de professionnel en son sein.

Les partenariats sont ciblés sur des actions de solidarité, et ne permettent pas de relever d'autres défis environnementaux, sociétaux ou technologiques.

La formation continue des professionnels reste ponctuelle et n'est pas organisée par des conventions qui semblent relever du périmètre de la faculté de droit.

L'unité n'organise pas d'actions de sensibilisation à destination des jeunes (élèves, collégiens, lycéens).

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Incontestablement, l'unité vient de connaître une phase de mutation réussie, qui se manifeste particulièrement par l'augmentation très notable de ses effectifs de professeurs et de maîtres de conférences, par le nombre croissant de ceux-ci qui sont en mesure de diriger des thèses et par le développement considérable des doctorants après la création d'une école doctorale où le C3RD joue un rôle central.

L'unité annonce son intention de continuer à faire du doctorat une priorité, avec l'enjeu immédiat que les thèses récemment inscrites aboutissent. Le développement des chaires (même si en l'espèce il semble s'agir principalement d'autofinancement de l'établissement) s'appuie également sur des succès récents.

L'internationalisation fait partie des nouveaux objectifs, en se donnant la politique de recrutement comme levier d'action, mais aussi par l'organisation de manifestations scientifiques en langue étrangère, la mobilité entrante et sortante et une politique de partenariats.

L'intégration dans son environnement socioéconomique est aussi un atout dont le C3RD sait jouer et qu'il entend renforcer en se dotant d'une plus grande cohérence dans ses partenariats et en formalisant les accords. L'augmentation des ressources propres est l'un des enjeux de ce développement. Il en va de même pour la réponse à des appels à projets financés, avec le soutien des structures ad hoc de l'ICL.

À l'aune des importantes évolutions, globalement positives, qu'elle a connues, l'unité ne souhaite pas remettre sur le métier l'orientation de son projet scientifique, encore très neuf et qui n'a pas exprimé toutes ses potentialités. On peut d'autant plus l'encourager dans cette voie qu'une part d'incertitude demeure dans ce qui fait la cohérence de la notion de risque. Ce travail de définition et d'approfondissement, pour elle-même et pour la communauté scientifique, de ce que la notion de risque fait au droit, au-delà de ses vertus descriptives ou de transversalités pour un certain nombre de recherche, peut être un des objectifs que l'unité se donne pour enrichir son identité et se doter d'une visibilité plus importante. Le danger en termes d'inclusivité que porte le travail de définition de la notion sera largement compensé par son augmentation de portée euristique et le changement de nature de l'unité qui, en plus d'être une agence de moyens ou un lieu de discussion, "fera école". La thématique pourrait par exemple donner lieu à une publication collective des membres de l'unité avec une forte ambition méthodologique et épistémologique.

De la même façon, on peut maintenant attendre de l'unité qu'elle construise sa croissance, non seulement en termes de moyens (les résultats sont là), mais aussi en formalisant sa stratégie au-delà de la description de l'existant. Ainsi, sur quelles bases la politique internationale est-elle menée, quelles zones du monde, quelles thématiques ou quels types de partenaires sont-ils privilégiés et pour quelles raisons, afin d'éviter la dispersion ? Le même souci de déjouer une crise de croissance en donnant de la cohérence à ses partenariats peut se rencontrer avec la société civile, et les gains en visibilité et en lisibilité, en particulier dans la perspective de recherches de financements, seront, on peut l'espérer, importants. La quête de légitimité, déjà largement conquise, peut également se construire non seulement en se rapprochant du modèle des universités publiques, mais également en construisant des complémentarités et donc en valorisant mieux les spécificités de l'unité, la relative ampleur des moyens dont elle dispose et la souplesse de leur utilisation.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité d'évaluation recommande de :

- Adapter le fonctionnement de l'unité à la croissance de ses effectifs en envisageant la mise en place de représentants élus, des enseignants-chercheurs titulaires d'une part, et des doctorants d'autre part.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement, nettement distinct du conseil de l'unité et sans fonction de décision, composé essentiellement de membres extérieurs, qui permettrait également de déjouer les risques d'excessive fermeture sur soi de l'unité.
- Faciliter l'investissement scientifique des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés par un allègement temporaire de service.
- Ouvrir les commissions de recrutement des enseignants-chercheurs, les instances organisant les promotions, les comités de suivi individuel des thèses et les structures d'évaluation à des membres extérieurs à l'ICL, partenaires privés et universitaires ou chercheurs venant d'autres environnements.
- Dans le même ordre d'idées, pour déjouer une excessive concentration endogène, organiser des codirections de thèse en partenariat avec d'autres institutions.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Dans ce domaine, le comité recommande de :

- Lancer une réflexion, pouvant donner lieu à une publication collective, pour mieux définir, avec une vraie ambition méthodologique et épistémologique, le risque en droit, en vue d'augmenter la visibilité du C3RD et d'en faire une "marque". À cet égard, l'unité pourrait saisir l'opportunité qui lui est donnée par la législation européenne en matière numérique, la Commission européenne ayant fait le choix (controversé par certains auteurs) d'une approche par les risques.
- Dans le même esprit d'assoir l'identité ou la visibilité de l'unité, fonder une collection ou une revue en ligne.
- Recruter sur des postes de chercheurs à temps plein, comme il en existe dans d'autres facultés de l'ICL, ce qui pourrait être un moyen d'élargir la gamme des compétences.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité recommande de :

- Veiller à ne pas délaisser totalement l'approche disciplinaire pour que les membres de l'unité puissent conserver une expertise juridique dans leur domaine.
- Investir ou céder une chronique régulière législative ou de jurisprudence.
- Associer aux ouvrages collectifs des auteurs importants de la doctrine française.
- Développer le droit comparé.
- Privilégier les supports de publication les plus reconnus et l'insertion dans les réseaux disciplinaires de types sociétés savantes.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Enfin, le comité recommande sur ce point de :

- Accueillir des professionnels au sein de l'unité.
- Intégrer le C3RD aux conventions de formation continue de la faculté de droit.
- Diversifier l'objet des partenariats pour investir des questions environnementales et technologiques.
- Mener des actions de sensibilisation des jeunes aux questions juridiques et aux carrières du droit.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 27 septembre 2024 à 08h00

Fin : 27 septembre 2024 à 16h00

Entretiens réalisés : en présentiel ou en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Vendredi 27 septembre 2024

08h45 - 09h00 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs : Il s'agit du len transmis par l'unité que vous devrez utiliser pour toute la journée

09h00 - 09h15 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence de la conseillère scientifique

09h15 - 09h45 **Entretien à huis-clos** avec la direction de l'unité

09h45 - 10h30 **Entretien à huis-clos** avec le Vice-Président en charge de la Recherche

10h30 - 10h45 Pause

10h45 - 12h **Réunion plénière** en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants.
10h45-11h : exposé liminaire par la direction de l'unité (ne pas revenir sur le bilan, mais apporter des éléments d'information neufs par rapport au dossier d'autoévaluation, par exemple sur l'actualité de l'équipe, etc.).
11h-12h : discussion à partir des questions du comité

12h - 12h15 **Réunion du comité d'experts à huis clos** en présence de la conseillère scientifique

13h15 - 14h15 **Entretien à huis-clos avec les enseignants-chercheurs statutaires**

14h15 - 14h45 **Entretien à huis clos les doctorants et les post-doctorants**

14h45 - 15h Pause

15h - 15h30 **Entretien à huis clos avec la direction de l'unité**

15h30 - 17h00 **Réunion à huis clos du comité d'experts** en présence de la conseillère scientifique`
Second *debriefing* du comité. Préparation du rapport d'évaluation.

NB : surligné en gris : visioconférences à charge de l'Hcéres

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Monsieur le Président du comité d'experts,
Mesdames, Messieurs les membres du comité d'experts,

La direction et les chercheurs du C3RD tiennent à remercier les experts du comité Hcéres pour l'intérêt qu'ils ont porté à l'évaluation de notre activité scientifique et la qualité des échanges. Nous souhaitons, en particulier, souligner la parfaite compréhension de notre modèle et de ses spécificités liées à notre statut d'EESPIG. Nous recevons avec attention les recommandations des experts et nous les remercions également, pour la mise en exergue de nos points forts.

La confirmation de notre légitimité scientifique et de la qualité de notre production par le présent rapport nous conforte dans les actions à mener et dans notre volonté de nous inscrire plus largement encore dans l'écosystème des centres de recherche des Universités en France et à l'étranger. A cet égard, concernant notamment les relations du Centre avec des universitaires extérieurs à notre établissement, il faut indiquer que nous avons déjà intégré dans nos instances des enseignants-chercheurs extérieurs, tant dans le fonctionnement interne du centre (20% des membres du Conseil scientifique du C3RD sont des professeurs extérieurs) que dans le processus de recrutement des enseignants chercheurs de la Faculté (au moins un enseignant-chercheur de la discipline, extérieur à l'établissement, siége dans le comité de recrutement).

Les préconisations avancées par le comité seront extrêmement utiles pour la mise en œuvre de nos actions de recherche futures, dans la limite de ce qui est envisageable en lien avec nos statuts, notamment en ce qui concerne les systèmes de représentation au sein du centre et l'articulation temps de recherche-temps d'enseignement.

Parmi les actions recommandées que nous envisageons de mener à court terme :

- le renforcement de la représentation des doctorants – de plus en plus nombreux – dans les instances décisionnelles du C3RD et de la Faculté
- le déploiement d'une stratégie d'internationalisation de la recherche dans des partenariats ciblés, pérennes et formalisés
- la consolidation du maillage avec les milieux scientifiques et professionnels en prenant appui sur les chaires existantes qui permettent déjà une incrémentation de la recherche appliquée (e.g. en lien avec le Ministère de la santé ou encore avec l'ONPE ou les entreprises partenaires).

Les axes de progrès suggérés et les recommandations mises en avant seront soumis à discussion avec les membres du C3RD dès la prochaine réunion plénière afin d'élaborer une vision cohérente et prospective permettant de conforter la dynamique positive du centre de recherche.

Avec nos sincères remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du comité d'experts, l'expression de nos salutations respectueuses.

Delphine Pollet-Panoussis et Lina Williatte
Codirectrices du C3RD

Delphine POLLET-PANOUSSIS



Lina WILLIATTE



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)